



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 65570

Texte de la question

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la formation des enseignants, levier essentiel de la refondation de l'école. La formation des enseignants est une priorité de la refondation de l'école, elle consacre notamment les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Conformément à nos engagements pris devant les Français en 2012, les écoles supérieures du professorat ont remplacé au 1er septembre 2013 les IUFM qui étaient le lieu de formation des enseignants depuis 1992. La création de ces écoles répond à un enjeu de taille : l'université se charge de la formation des maîtres et la professionnalisation de l'étudiant en l'articulant avec la mise en pratique professionnelle. Or ce double objectif se heurte à quelques difficultés en l'absence d'un cadre réglementaire et budgétaire stable. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir éclaircir la situation de ces écoles supérieures du professorat et sur la part du budget qui leur sera allouée en accord avec M. le secrétaire d'État chargé du budget auprès du ministre de l'économie et des finances.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Lise Dufour-Tonini](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65570

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8355

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)